

**Procès-verbal du conseil de l'UFR SVTE du 15 juillet 2020 - 9h30**  
**Salle du Conseil Maathaï et visioconférence**

**Etaient présents :**

**Collège A**

- *Présents ou représentés* : M. FAIVRE, M. CHERKAOUI MALKI (procuration à Mme TROMPIER), M. DEMARQUOY, M. FARA (procuration à M. RIALLAND à partir de 12 h 30), Mme LEBORGNE-CASTEL (procuration à M. WENDEHENNE), Mme LELOUP (procuration à M. MANIERE), M. NARCE (procuration à M. PELLENARD), Mme VENNIN, M. WENDEHENNE
- *Excusée* : Mme LE BON

**Collège B**

- *Présents ou représentés* : Mme ABED-VIEILLARD, M. MANIERE, M. MOREAU, Mme OLIVE (procuration à Mme VENNIN), M. PELLENARD, M. RIALLAND, Mme ROSNOBLET, Mme TROMPIER, Mme VERNOUD (procuration à M. MOREAU)
- *Absente*: Mme GERBEAU-PISSOT

**Collège des personnels BIATSS**

- *Présents ou représentés* : M. DER (procuration à Mme ROSNOBLET), Mme EVROT-CARRICAN, Mme GAETAN (procuration à Mme EVROT-CARRICAN), M. ROLLIN
- *Absente* : Mme BELLENGER

**Collège des usagers**

- *Présents ou représentés*: M. RIOLET, M. MICONNET (départ à 12h35), Mme FARGE, M. MUSCAT, Mme SAPALY (départ à 12h30), M. SURGOT
- *Absents* : Mme BOUSHIQ, Mme KAISER, Mme LECOMTE, M. CHENET, Mme FLEURY, M. ALOGUES, M. DI FILIPPO

**Collège des personnalités extérieures**

- *Présents ou représentés* : M. MONNOT (procuration à M. FAIVRE)
- *Excusée* : Mme GEE, Mme VAN WYMELBEKE
- *Absents* : Mme LUSTRAT, M. ROUZET, M. ANSEL, Mme FOUGERON, M. GERVAIS

**Membres consultatifs**

- *Présents* : Mme CLERGET, M. COLLIN
- *Absents* : M. BATT, M. BELLENGER

**Membres invités**

- *Présents* : Mme CASAS, responsable de l'antenne financière, Mme TOUSSAINT, responsable du service scolarité, Mme FLACANDJI-MONASSON, secrétaire de direction.

## 1- Approbation du PV du 25 mai 2020

28 pour, 1 abstention

## 2- Informations du Directeur d'UFR

### - Compte rendu de la conférence des directeurs de composantes (11 juin 2020)

#### 1) Informations

\* Intervention de Frédérique Vidal devant la CPU sur la LPPR – Globalement l'inquiétude reste car même si les fonds augmentent, ils passeront par l'ANR ce qui conduit à s'interroger sur le mode de répartition; Questionnements par rapport aux « Tenure tracks » qui engendreront des enseignants-chercheurs à deux vitesses ; Problématique du cadencement des dispositifs visant à l'augmentation du soutien à la recherche (échéances à l'horizon 2027 et engagement de l'Etat)

\* Nouveau directeur pour le SEFCA : Philippe THOMAS

\* Inspection de l'uB par la Cour des Comptes : travail terminé et rendez-vous prévu entre les vérificatrices et Vincent THOMAS ainsi qu'Alain BONNIN

\* Tribune sur le Segur de la santé : demande que la réforme de la santé se fasse en lien étroit avec les organismes de formation et de recherche (accroissement du lien CHU-Universités). La LPPR engage plutôt l'inverse (création de comités territoriaux de recherche en santé présidés par les directeurs de CHU).

#### 2) Accueil des étudiants étrangers

M. WEGMANN a exposé une note de la DGESIP fixant le cadre :

\* Présentiel privilégié, mais prévoir des aménagements et un accompagnement en cas de problème

\* Nécessité d'informer les étudiants si des ressources de substitution peuvent être proposées (la notion de ressources est très variable, incluant par exemple le rattrapage si retard de l'arrivée des étudiants)

\* La démarche est assez simple pour les mobilités encadrées car on peut informer les établissements partenaires. Elle est plus complexe pour les autres types de mobilité.

\* Attente de retour des composantes pour voir les solutions envisagées.

#### 3) Rentrées et semestre 1- 2020/21

S. MORLAIX a présenté :

\* Une synthèse de la réflexion des groupes de travail et des composantes

\* Une note de la DGESIP du 3 Juin lève la contrainte des 20% de présence et des 4m<sup>2</sup> par étudiant (mais elle n'est toujours pas parue le 11 Juin)

\* L'opposition entre deux types de scénarii : l'un avec forte présence et contrainte sanitaire et l'autre avec faible présence des étudiants et contrainte sur l'équipement numérique.

\* Le 100% présentiel est privilégié sachant que des « plans B » sont réfléchis (il est jugé plus facile de passer du mode normal au mode dégradé que l'inverse). Mode dégradé = CM à distance ou dupliqué et TD/TP en présence avec normes sanitaires

\* Accent mis sur l'accueil des néo-entrants (renfort du tutorat d'accueil pour insister sur l'importance des normes sanitaires) et sur la remédiation (par les pairs, encadrée)

\* Prise en compte de la préparation d'EAD dans les services.

M. ROLLIN soulève plusieurs questions : qui prend en charge le coût des dépenses liées au covid, que vont devenir les stages de terrain, est-il prévu en interne un protocole pour les TP et quelles seraient les conséquences si un étudiant ne portait pas le masque ?

Le Directeur d'UFR précise que l'uB devrait recevoir une dotation pour les produits d'hygiène et le matériel audiovisuel. Toutefois, une partie du coût sera à la charge des composantes. Un groupe de travail interne à l'UFR associant quelques enseignants-chercheurs et des personnels techniques chargés du soutien à l'enseignement va prochainement être réuni afin de discuter d'un protocole d'hygiène à adopter en salle de TP. Les étudiants pourraient être invités à nettoyer leur surface de travail et, en cas de non port du masque, seraient incités à sortir du cours pour s'en procurer un (à la loge) en dépannage.

Une discussion s'engage avec les étudiants qui sont d'accord pour responsabiliser les usagers à travers le nettoyage de leur poste de travail mais souhaitent pouvoir disposer d'une liste des protections à avoir pour éviter toute exclusion d'une séance. Les associations étudiantes pourront servir de relais.

M. COLLIN suggère la venue d'un médecin lors des réunions de rentrée afin de sensibiliser les étudiants et plaide en faveur d'une approche coordonnée de façon à ce que le protocole sanitaire soit appliqué partout au sein de l'UFR.

En ce qui concerne les sorties « terrain », le directeur d'UFR a interrogé l'université et a souligné deux difficultés : le transport en minibus et l'hébergement collectif. Les responsables pédagogiques concernés à l'UFR seront consultés prochainement.

### **- Compte rendu de la conférence des directeurs de composantes (7 Juillet 2020)**

#### **1) COMUE**

\* Fin de la période probatoire, report de l'évaluation demandé car les échéances électorales UBFC et UFC sont reculées mais ce report n'a pas été accepté à ce jour

\* Fragilité non pas scientifique mais institutionnelle (gouvernance UBFC élue pas avant novembre)

\* Attente du jury international : capacité de la COMUE à pouvoir gérer ISITE. Une trajectoire rassurante doit émerger notamment à travers l'implication des laboratoires.

\* Grands traits politiques de la trajectoire : (i) amélioration de la représentativité des établissements dans les conseils, (ii) Président de la COMUE élu par le conseil mais sur proposition du conseil des membres, les VPs doivent représenter la diversité des membres et leur désignation être visée par le conseil des membres ; (iii) double siège Dijon/Besançon ; (iv) double affiliation des personnels et usagers (les établissements demeurent employeurs) ce qui permettrait une délégation du Président de la COMUE à un personnel d'un établissement membre de la COMUE ; (v) transfert de la signature scientifique (ce qui suppose que la COMUE figure dans les classements de Shanghai et Leiden) ; (vi) place des SHS dans ISITE : proposition pour redonner une place explicite aux SHS dans ISITE.

Bilan soumis au CA d'UBFC le 16 Juillet ainsi qu'aux conseils de l'uB et de l'UFC.

M. FARA précise que la volonté d'associer les directeurs de laboratoires résulte d'une proposition de leur part car les DU étaient extrêmement inquiets que la politique de recherche ne soit pas faite avec eux. Un courrier a été rédigé en ce sens, signé par 90% des directeurs de laboratoires. L'absence de président nouvellement élu à l'UFC et de président pérenne à la COMUE a été vue comme un facteur de handicap.

M. ROLLIN souligne la difficulté que pose l'affiliation des personnels et l'inquiétude des agents concernés (le ministère demandait le transfert des agents pour les missions transférées et non la double affiliation).

M. FARA précise que ce point concernant les personnels a conduit à la proposition de double siège.

A une question de M. WENDEHENNE sur l'impact du devenir d'ISITE sur les Ecoles Universitaires de Recherche acceptées, M. FARA précise que SFRI peut être poursuivi si I-Site s'arrête. Le directeur de l'UFR souligne que le questionnement et l'inquiétude restent tout de même à ce sujet.

## **2) Rentrée et semestre 1 2020/21**

\* Une note de cadrage sur la rentrée et le S1 va être votée au CA de l'uB prochainement (courrier de S. Morlaix reçu le 13 Juillet dernier).

\* Base de 100% en présentiel quitte à le dégrader en fonction de la situation sanitaire

\* Inquiétude sur une communication de l'ARS : 3 scénarii – (i) rebond le 1<sup>er</sup> Septembre, (ii) rebond début octobre, (iii) rebond début novembre.

\* Eviter les gros amphithéâtres pleins. Ceci conduit l'UFR à planifier deux rentrées en L1 et une rentrée hybride pour les L2.

## **3) Prime Covid 19**

Base : 82500 € à répartir, soit 28 personnes à 1000, 55 personnes à 660 euros, 55 à 330 euros, ce qui représente 138 personnes (5% de bénéficiaires).

Critères (appréciés pendant le confinement) : implication plus forte, surcroît de travail en présentiel ou/et télétravail.

Une piste alternative serait d'attribuer 330 euros par personne, à 250 bénéficiaires soit 9%.

L'enquête effectuée sur le confinement a montré que les EC auraient le plus souffert. Un point de vue ressort chez les directeurs de composantes pour laisser les personnels BIATSS seuls bénéficiaires de cette prime.

Mme VENNIN estime que le versement d'une prime à seulement une partie des personnels va générer de la frustration.

M. FARA ajoute qu'en conférence des directeurs de composantes et de laboratoires a été évoqué le ciblage sur certaines catégories, comme les assistants de prévention ou les personnels en CDD.

Pour M. ROLLIN, l'enquête a montré des difficultés différentes entre d'une part, les enseignants qui ont souffert sur la partie pédagogique et, d'autre part, les BIATSS qui ont été confrontés à des problèmes de matériels et de surinvestissement.

## **4) Projet SFRI INTEGRATE**

Projets acceptés :

Axe 1 : EIPHI « Matériaux avancés, Ondes et Systèmes Intelligents », lors d'une précédente session

Axe 2 : TRANSBIO « Territoires, Environnement, Aliment » lors de cet appel à projets

Axe 3 : INTHERAPI « Santé et Soins Individuels intégrés » lors de cet appel à projets

La question qui demeure est la reconduction ou pas d'ISITE.

## **5) Projet Licences rehaussées (UBFC)**

Une discussion est en cours pour un lancement à la rentrée 2020. Il s'agit d'enseignements en anglais, dans 4 UE de L3. La fiche de coût est en phase de remplissage, le contenu est à préciser. Une enveloppe de 300 000 € serait allouée à deux UFR pour faire fonctionner ces licences.

## **6) Projet RITM-Spécial « Préparation rentrée 2020 Hybride »**

Suite à un séminaire « Webinaire » organisé du 8 au 10 juillet, destiné à la préparation de la rentrée hybride et l'accompagnement des équipes pour la rentrée et les suites hybrides, une demande a été déposée pour l'UFR par B. POINSSOT et C. LELOUP pour 39,5 K euros.

Ce projet inclut également la poursuite de projets RITM déjà acceptés (exercices sur moodle, tests en cours d'enseignement, ...). Le financement est décomposé ainsi :

- Appui ingénierie pédagogique : 9 KE
- Petit équipement (webcam et micro cravates; tablettes, chariot stockage, PC portable) : 12,5 KE
- Heures complémentaires : 8,2 KE

A été ajoutée une demande de personnel (Ingénieur) pour la construction et le montage de ressources numériques (financement : 9.8 KE)

M. MUSCAT pense qu'il serait nécessaire d'harmoniser les modalités de dépôt des cours par les enseignants-chercheurs car les étudiants ont eu du mal à s'adapter à différents dispositifs.

## **7) PIA 3 AAP « Hybridation des Formations de l'Enseignement Sup »**

RITM BFC a répondu au PIA 3 « Hybridation des Formations de l'Enseignement Supérieur ».

Contacté par la CDUS, le directeur d'UFR a accepté d'être partenaire du projet CDUS en réponse à l'AAP. Le projet est basé sur les productions de UNISCIEL.

L'engagement de l'UFR consiste à :

- Inciter les collègues à partager leur création numérique
- Inciter les collègues à se former à la création et à l'utilisation de modules
- Inciter les collègues à participer à produire des modules
- Inciter les collègues à utiliser les modules numériques

## **8) AAP PEA « Partenariat avec l'enseignement Supérieur Africain »**

Il s'agit d'un partenariat avec l'enseignement supérieur africain, de la L1 au Master.

L'objectif est le montage de filières (1 ou 2) complètes et in situ sur des thèmes précis, un seul établissement étant partenaire. Environ vingt pays africains sont éligibles. Il y a une volonté de répondre à l'AAP, avec un portage UBFC ou uB.

Les thèmes envisageables sont:

- Sciences des aliments/Santé avec Ouagadougou
- Biodiversité, Ecologie des maladies infectieuses et santé globale avec l'UniKin (Kinshasa)

Le pré-projet sera monté en septembre, M. WEGMANN pilote au niveau de l'uB. La dotation pourrait être de 2 à 3 M€ par établissement, mais il reste encore beaucoup de questions sur le pilotage et le portage.

### **- Représentation de l'UFR au conseil documentaire de l'uB**

Suite à sa candidature, Rémi WATTIER représentera l'UFR à ce conseil, en remplacement de Laurent BONNEAU.

### **- Point sur les candidatures et les inscriptions administratives**

Mme TOUSSAINT fait un point rapide :

- 1) Les candidatures ont été ouvertes du 2 avril au 21 juin, toutes de façon dématérialisée. Trois parcours ont ouvert une procédure complémentaire. Le nombre de candidatures est en hausse, 2915 contre 2528 l'année dernière. 2055 ont été étudiées contre 1717 en 2019.

- 2) On note une hausse des candidatures en L2, L3 BCP, M1 DYCOB et M1 de la mention NSA. Les candidatures RI sont en augmentation mais le nombre d'admis diminue.
- 3) Les inscriptions à ce jour sont peu nombreuses.

#### **- Mouvement de personnels**

##### 1) Enseignants-chercheurs :

- Recrutement sur poste de MCF 67 : Claire DUFOUR

##### 2) Personnels BIATSS :

- Départ en retraite de Denise SCHERF à la scolarité, remplacée par Hervé COZIAN
- Arrivée en mouvement interne d'Amandine CHLEMAIRE, sur poste de technicien 50% enseignement de Biologie animale/50% CSGA
- Réintégration de Marie-Alix PIOLLET au secrétariat de direction
- Mutation de Stéphan GADREAU au Pôle logistique Droit-Lettres-
- Le nom de la lauréate du concours ouvert au planning est attendu

M. ROLLIN demande si le poste libéré par M. GADREAU sera publié à concours.

Le directeur d'UFR répond que l'intéressé est « parti avec son poste » et que l'UFR, provisoirement du moins, perd un poste de titulaire. Un contractuel à temps plein est nommé sur ses fonctions, Hugues LETENEUR.

#### **- Rentrée et semestre 1 2020/21**

Le présentiel sera à adapter selon le contexte sanitaire du moment.

Bases à préciser : pas de très gros effectifs, utilisation des EPI, auto-nettoyage des postes de travail....  
Un groupe de travail « hygiène et sécurité » va se mettre en place à l'UFR.

#### **- Correspondant Moodle**

Chaque composante doit présenter un correspondant qui fait le lien avec le service PNR (Pédagogie Numérique et Ressources). Un nouvel appel à candidature va être lancé au sein de l'UFR.

### **3- Questions relatives aux ressources humaines**

#### **♦ Bilan du DOM – Campagne d'emplois 2021 (enseignants-chercheurs et BIATSS)**

Propositions de la gouvernance :

##### **ECs vacants ou susceptibles d'être vacants demandés aux concours en 2021**

- Poste Pr 68 J-L CONNAT - 65/69 UMR CSGA : arbitrage en juillet si départ confirmé
- Poste MCF 66 A F. LEBORGNE - 66A UMR PAM : pas de publication en 2021
- Poste MCF 66V M. CHARBONNIER : publication MCF 65/66V UMR Agroécologie
- Poste MCF 64 ex- B. POINSSOT – publication MCF 64 UMR Lipides, Nutrition, Cancer
- Poste MCF 36/21 ex- F. CATTIN – UMR Artéhis : pas de publication en 2021

##### **BIATSS vacants ou susceptibles d'être vacants demandés aux concours en 2021**

- Poste ATRF ex M.C. PY : demande de requalification en Tech Serres/AgroEcol : renouvellement CDD, pas de publication en 2021, requalification à solliciter à la campagne d'emplois 2022

- Poste Technicien BA/CSGA ex J. SOLONOT : renouvellement CDD, pas de publication à concours en 2021 (finalement pourvu par mobilité interne)
- Poste ASI Physiologie animale ex J. LEEMPUT : renouvellement CDD, pas de publication à concours en 2021

Deux moyens supplémentaires sont attribués à l'UFR :

- Contractuel 12 mois à 50% pour le secrétariat pédagogique en lien avec la L1 LAS
- 3 mois à 50% de technicien informatique pour le câblage

#### ♦ **Rentrée 2020 (ATER)**

Ont été attribués:

- 35/36 Géosciences Environnement géochimie - 1 an
- 35/36 Géosciences Environnement - 6 mois (semestre 1) – ATER LAS
- 64 Biochimie et biologie moléculaire - 1 an
- 64/68 Biochimie Biologie des organismes - 1 an – ATER LAS
- 65 Biologie cellulaire - 6 mois (semestre 1) – ATER LAS
- 66A Physiologie animale - 1 an
- 67 Ecologie & Biologie végétale – 1 an
- 67/68 Ecologie Biologie des Organismes - 6 mois (semestre 1) – ATER LAS
- 21/36 Archéo-géosciences 21/36- 6 mois- semestre 1

#### ♦ **Demande de contrat doctoral complémentaire pour la rentrée 2020**

Une demande complémentaire (rang n° 23) a été présentée en sections 21/36.

#### ♦ **Compte rendu de la commission du personnel du 25 juin 2020**

Deux points étaient à l'ordre du jour :

- Informations sur l'impact de la situation sanitaire (déconfinement, organisation de la rentrée 2020), les premiers retours du DOM RH, les recrutements et mouvements de personnel
- Le classement des dossiers d'avancement de grade des personnels ITRF.

M. ROLLIN, après avoir fait état de la suppression de la consultation des instances pour les promotions, notamment de la CPE de l'université, souhaite savoir si de nouvelles orientations seront définies pour la commission des personnels.

Le directeur d'UFR répond que si les UFR restent consultées, ce point restera dans les missions de la commission. A défaut, il conviendra d'envisager des missions plus prospectives pour la commission.

#### ♦ **Information sur SAGHE Démat (gestion des vacataires)**

Mme CLERGET informe le conseil qu'après un an d'utilisation de l'application SAGHE pour les services des enseignants, c'est SAGHE démat qui sera mis en œuvre à la rentrée 2020, pour la gestion dématérialisée des vacataires. Ainsi, ils n'auront plus à compléter de dossier papier, à signer un contrat et un tableau de service. Les heures seront mises en paiement de façon dématérialisée dès lors que les conditions seront remplies.

#### ♦ **Désignation à l'IUF**

Le directeur d'UFR annonce qu'un MCF de l'UFR est admis comme membre junior à l'Institut Universitaire de France au 1<sup>er</sup> octobre 2020.

#### 4- Questions pédagogiques

- ♦ Présentation par M. GUZZO et Mme DESROCHE-WEIDMANN du master Forthem en microbiologie

M. GUZZO rappelle que Forthem constitue un partenariat entre 6 ou 7 universités européennes. Le master serait dispensé pour partie à Dijon et à Mayence, avec un partage des semestres entre les deux universités, l'idée étant de rapprocher les équipes. Il s'agit de développer une approche fondamentale, qui n'existe pas actuellement sur le territoire Bourgogne/Franche-Comté. Ce master serait intégré à la mention NSA. Il est envisagé l'admission dans ce master de 3 ou 4 étudiants de L3 BCP et de L3 BBM. Le surcoût est de 11 heures en présentiel et 41 heures en non présentiel.

M. WENDEHENNE souhaite savoir si une mutualisation avec le M2 B2IPME peut être envisagée car il y a une proximité thématique.

M. GUZZO pense que cela peut s'envisager sur une UE ou des cours ponctuels, un contact avec MM. REDECKER et WIPF a déjà été pris.

La création de ce master interviendrait à la rentrée 2021.

M. ROLLIN rappelle que Forthem est financé par l'UE, avec une contribution prévue de la part des Etats. Celle-ci est-elle effective ?

Le directeur d'UFR répond que ce co-financement est réalisé via l'ANR, l'enveloppe initiale est ainsi doublée.

M. RIALLAND demande si une co-accréditation avec Agrosup est prévue.

M. GUZZO répond par la négative : Agrosup ne fait pas partie de l'Alliance, il ne peut donc pas y avoir de co-accréditation.

Le directeur d'UFR invite les membres du conseil à se prononcer sur ce projet :

**Unanimité (29 pour)**

#### 5- Questions financières

- ♦ **Bilan du DOM – Dotation 2021 (crédits de fonctionnement et heures)**

- Crédit de fonctionnement : 160 KE demandés (augmentation de 20 KE), 140 KE attribués selon les premiers arbitrages

- Heures : 29 000 demandées (augmentation liée aux LAS, CYPI), 29 000 obtenues selon les premiers arbitrages.

- ♦ **BR1 : modalités 2020 et présentation des éléments**

Mme CASAS explique qu'en raison de la crise sanitaire, le pôle finances préparera un BR à l'échelle de l'université, calqué en partie sur celui de 2019, l'UFR devant adresser ses éléments fin août avant d'obtenir par virement les ajustements demandés. Puis, elle présente et commente le tableau adressé aux membres du conseil. Les éléments principaux portent sur une demande de prélèvement sur réserves d'un montant de 13000 € pour le renouvellement de postes informatiques, l'inscription en recettes d'une nouvelle tranche et de reports pour le master international BEWM, la baisse de la



recette pour la vente d'un minibus, les ajustements de recettes SEFCA et l'inscription de nouvelles recettes et de conventions pour certains laboratoires.

♦ **Proposition de modification de la répartition des crédits pour le financement des dépenses liées au covid-19**

Considérant le coût non prévu au budget des dépenses liées à la COVID 19, d'un montant prévisionnel de 10 400 € (achat de masques, gel hydroalcoolique, produit virucide, etc.), et parallèlement, l'absence ou la très forte réduction de dépenses pédagogiques et de sorties du 16 mars au 31 août 2020, il est proposé au conseil d'UFR d'opérer un transfert de crédits de l'enseignement vers la logistique, comme suit :

1) Réduction des dotations des filières :

- Réduction de 19% des dotations de l'ensemble des filières (soit 8962.87) ou
- Réduction de 20% des dotations hors M2 (soit 8070.88 €),

ces pourcentages représentant la réduction des dépenses enregistrée du 16.03 au 31.08 en 2020 par rapport à 2019.

2) Reprise des crédits prévus pour les sorties et camps de terrain non réalisés entre mars et août 2020, sur l'enveloppe dédiée aux sorties pédagogiques (d'un montant de 5000 €), soit 1450 €.

Le directeur d'UFR pense que l'on peut espérer un soutien de l'uB sur les masques et le matériel informatique car une enquête a été lancée par l'université auprès des composantes sur le surcoût constaté par chacune d'elles.

M.R OLLIN souligne que le ministère a évoqué une compensation, sans annoncer de chiffre.

M. COLLIN annonce qu'il pourra y avoir un reliquat sur la dotation allouée au département et sur l'enveloppe dédiée à l'entretien des minibus.

Le directeur d'UFR ajoute qu'au-delà des consommables, des besoins sont apparus en matériel informatique pour le télétravail, en webcams et micros-cravates ...

Les représentants des étudiants soulignent deux difficultés rencontrées pendant le confinement : plusieurs cours à distance organisés en même temps et refus de certains enseignants de communiquer leurs cours par écrit.

Le directeur d'UFR répond que la solution pourrait être le dépôt de ressources pédagogiques (cours enregistrés, vidéo ...) sur une plate-forme qui seront consultables à tout moment.

Il souhaite d'abord un vote de principe sur les prélèvements envisagés puis un deuxième vote pour déterminer si les M2 doivent être inclus dans le prélèvement sur les dotations des filières (dans la mesure où ils n'ont pas été impactés de la même manière par la crise COVID du printemps).

- Vote sur le principe d'opérer un transfert d'une partie des crédits « sorties pédagogiques » et d'une partie des dotations des filières vers le fonctionnement général pour financer les dépenses liées à la covid déjà réalisées :

**26 pour, 1 abstention**

- Vote sur l'application de ce prélèvement sur les dotations de toutes les filières, y compris de M2 :

**9 abstentions, 18 pour**

♦ **Tarifs et autorisation de recette TOEIC**

L'UFR SVTE assure le paiement de la facture TOEIC et le conseil d'UFR doit donner son accord sur le remboursement à l'UFR par chaque étudiant d'un montant de 641.04€. C'est une opération « blanche » puisqu'il s'agit du remboursement de la somme versée.

**Unanimité (27 pour)**

**6- Questions pédagogiques**

♦ **Répartition de l'enveloppe maintenance des matériels pédagogiques**

Mme ABED-VIEILLARD explique que les projets de maintenance de matériel pédagogique ont été discutés en groupe de travail associant les techniciens chargés de la préparation des TP. Il s'agit de la maintenance d'un spectrophotomètre, d'une balance, d'une chaudière vapeur, d'appareils de microcopie et d'incubateurs, ainsi que quelques consommables.

**Unanimité (27 pour)**

♦ **Modification du calendrier universitaire 2020/2021 pour les formations M2 A3DD et M2 AMAQ**

Il s'agit d'un décalage d'une semaine des dates de rentrée pour ces masters, qui décale d'autant le reste du calendrier.

**Unanimité (27 pour)**

**7- Questions diverses**

- Un appel à volontaires va être lancé pour la constitution du groupe de travail dédié à la préparation et à la mise en œuvre du protocole sanitaire, dans le cadre de la covid 19.

- Suite à une question de M. PELLEARD sur la décision de décalage des emplois du temps prise par l'UFR sciences et techniques sans consultation préalable de notre UFR, le directeur d'UFR répond que nous ne sommes plus en mesure de revoir maintenant tous nos emplois du temps et que nous ne pourrions nous adapter que très marginalement à cette contrainte qui nous est imposée. Il va apporter une réponse en ce sens au directeur de cette UFR.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 13 h15.

Dijon, le 6 novembre 2020

Le Directeur d'UFR

Bruno FAIVRE

